



**LE PONT JOFFRE
 ROUVRE... POUR
 ENCORE CINQ JOURS (A3)**

La Tribune

+
vendredi
 SHERBROOKE
 27 juin 1997
 88e ANNÉE - No 108
 0,65 (WEEKEND: 1,75\$) Plus taxes

BING Soleil
4 000\$
 à gagner La Tribune
Jouez à tous les jours!

Un peu plus cher

La taxe scolaire grimpe de 36 pour cent à la C.S. Memphrémagog (B1)

Anniversaire



Il y a 60 ans, CHLT radio entrait en ondes (A5)

Économie

JM Asbestos rappelle une cinquantaine d'employés (B3)

Vol au Canadian Tire



Elle s'agrippe au malfaiteur en fuite (A3)

Météo / A2

SOLEIL
25
 5h00 20h39
 27 juin 04 juil 12 juil 20 juil

D'autres lits en moins?

La Régie de la santé forme un comité pour réévaluer la situation

François GOUGEON
 Sherbrooke

À l'heure où la population espère une accalmie au chapitre des coupures dans le réseau de la santé, voilà que le spectre d'une nouvelle réduction du nombre de lits en milieu hospitalier refait surface à Sherbrooke et en périphérie.

C'est sans détour et à la surprise générale que le directeur de la Régie ré-

gionale de l'Estrie, Jean-Pierre Duplantie, a annoncé hier qu'un comité sera formé pour étudier la question, à l'occasion d'une rencontre de presse convoquée pour faire le point sur la situation vécue dans les salles d'urgence au CUSE.

L'hypothèse déjà soulevée puis énergiquement repoussée d'un Centre universitaire de santé de l'Estrie à 500 lits, plutôt que les 705 actuels, ou encore de la réduction de lits dans les hôpitaux de périphérie comme ceux à Lac-Mégantic,

Magog ou Asbestos, reviendra donc dans l'actualité au cours des six prochains mois.

Composé de 16 personnes, dont des représentants de toutes les zones de l'Estrie, le groupe de travail aura jusqu'en décembre pour produire un rapport. Ce comité verra à évaluer si, en raison des compressions budgétaires annoncées ce printemps, une autre vague de réductions de lits d'hospitalisation peut être envisagée, au CUSE ou ailleurs.

Hier, tant M. Duplantie que le directeur général du CUSE et le doyen de la faculté de Médecine, Normand Simoneau et Michel Baron, ont teinté leurs propos de réflexions rassurantes. La population, a-t-on précisé, sera informée adéquatement et aucune action ne sera menée de façon précipitée.

Mais surtout les trois intervenants ont insisté sur le fait que si réduction de lits il devait y avoir, elle ne se fera pas

D'autres lits... (suite en A2)

Le maire d'Ascot propose une taxe régionale

Michel MORIN
 Sherbrooke

Ne voulant nullement faire bande à part dans l'offensive de regroupement des municipalités et des services, la municipalité d'Ascot envisage l'établissement d'une taxe régionale pour compenser la prise en charge de services gouvernementaux.

Cette proposition formulée par la municipalité d'Ascot, dont copie a été obtenue par La Tribune, s'inscrit dans la foulée du désengagement de l'État québécois.

Dans sa réponse rendue au ministère des Affaires municipales, l'administration municipale d'Ascot invite le gouvernement du Québec à ne pas commettre de nouvelles iniquités à l'égard des municipalités de banlieue.

«Le gouvernement ne pourra pas exiger des municipalités de banlieue qu'elles soient les seules à supporter les infrastructures des villes-centres pour dispenser la panoplie des services gouvernementaux principalement concentrés dans lesdites villes. Cependant, précise le document, il faut aussi reconnaître que ces villes sont les principales bénéficiaires des avantages que procure la présence sur leur territoire des services gouvernementaux (achalandage commercial, compensations tenant lieu de taxes, taxes d'affaires, subventions, construction.)»

Dans cette veine, Ascot propose de bien cerner l'ensemble des bénéficiaires de ces services gouvernementaux pour l'étendre à toutes les communautés qui en bénéficient.

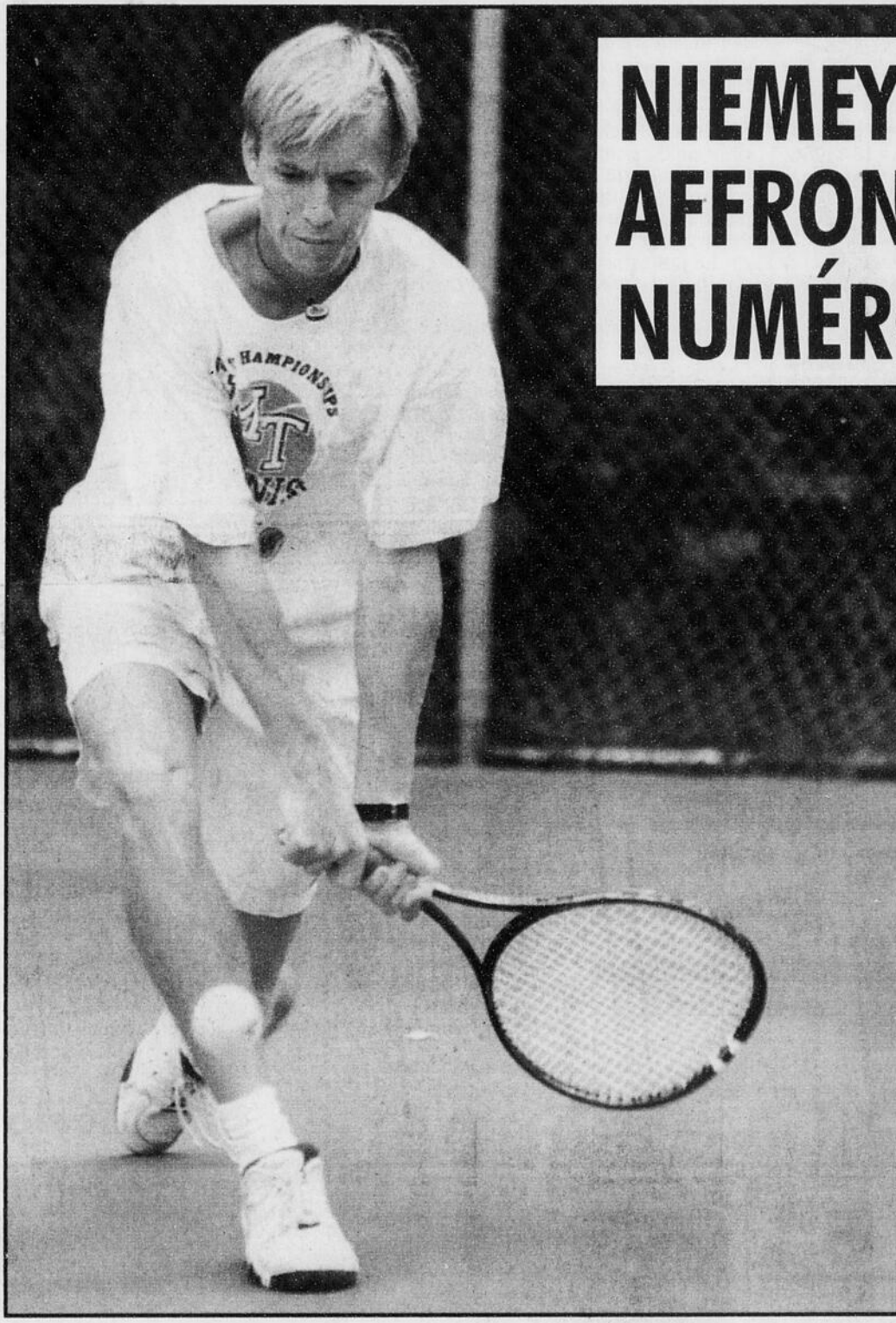
Et pour amoindrir la prise en charge de ces services, une taxe régionale qui permettrait de compenser ces responsabilités pourrait être imposée.

«Exemple: 1 % de la taxe générale foncière et des compensations tenant lieu de taxes de toutes les villes et municipalités à être remise au trésor de l'instance pour compenser des responsabilités gouvernementales transférées au niveau régional», dit la proposition d'Ascot.

Robert Pouliot, le maire, est par ailleurs d'avis qu'une communauté urbaine de services doit être créée dans la MRC de Sherbrooke. «Pour une meilleure utilisation des outils et des personnels», dit-il.

«Appelons-la comme on voudra. Mais il y a toutes sortes de propositions qu'il faut analyser sans fermer les yeux, explique le maire Pouliot. Je ne suis pas fermé à quoi que ce soit. Et je privilégie la théorie des petits pas: commencer la discussion avec les éléments d'entente.»

Selon le maire de la municipalité d'Ascot, toutes les discussions se rapportant à la régionalisation doivent être menées avec un sentiment d'ouverture.



NIEMEYER AFFRONTÉ LE NUMÉRO UN

Le Magogois Frédéric Niemeyer, l'une des dix meilleures raquettes au pays, dispute aujourd'hui son plus important match du tournoi de Lennoxville, troisième étape du Circuit satellite canadien de tennis, en affrontant en quart-de-finale le Suisse George Bastl, classé premier favori de l'épreuve. Avis aux amateurs: rarement en Estrie peut-on voir du tennis d'un tel calibre. À voir absolument, ce matin à compter de 11h30, sur les courts de l'Université Bishop's. UN TEXTE EN C3.

Imacom-Daguerre, François Lafrance

Une mort inexplicable

La Cité de la Santé de Laval fait enquête sur le cas d'un enfant emporté par un appendicite mal diagnostiquée

Laval (PC)

La Cité de la Santé mènera une enquête afin de déterminer les circonstances exactes ayant conduit au décès du jeune Jean-François Giguère-Bélisle, mort des suites d'un appendicite mal diagnostiquée le 19 juin dernier.

Mais pour l'instant la direction de l'hôpital refuse de blâmer le médecin qui a vu le jeune patient, et réfute jusqu'à preuve du contraire toute faute professionnelle commise par ce médecin ou le personnel de l'urgence en poste au moment des événements.

A cette étape-ci, a indiqué hier en conférence de presse, le Dr Alban Perrier, directeur des services profession-

nels à la Cité de la Santé, «il ne faut pas conclure à une erreur du médecin» qui a examiné Jean-François Giguère-Bélisle.

Le médecin, dont l'identité n'a pas été dévoilée, compte une quinzaine d'années d'expérience à titre d'urgentologue et demeurera en fonction durant l'enquête. Cependant, il s'est dit trop affecté par ce drame pour être de garde comme prévu la semaine prochaine. «Je suis bouleversé, je ne serai pas capable de faire ma garde», a-t-il dit au Dr Perrier.

Jean-François Giguère-Bélisle est ce garçon de 10 ans décédé le 19 juin dernier d'une péritonite, après plusieurs jours de souffrances et de mauvais diagnostics successifs.

L'enfant avait commencé à éprou-

ver des maux de ventre le 10 juin. Le lendemain, un médecin diagnostique une gastro-entérite à la Polyclinique de Terrebonne et le retourne chez lui, à L'Épiphanie.

Par la suite, une ambulancière est appelée à son chevet, mais recommande à la mère, Johanne Giguère, de ne pas transporter son fils à l'hôpital. Le 13 juin, voyant l'état du garçon se détériorer, Mme Giguère téléphone à InfoSanté, qui recommande de lui faire manger du riz et des pâtes. Le 17, son état a empiré, et on le transporte à la Cité de la Santé de Laval où encore une fois, après trois heures d'attente, on diagnostique une simple gastro-entérite, même si le garçon souffre depuis une semaine. On ne lui fait pas subir de radiographies et on le renvoie chez lui. Il s'est éteint le matin du 19 juin.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU CANADA À BURY

(30 milles à l'est de Sherbrooke)

LE SAMEDI 28 JUIN

Venez nous rencontrer pour une journée de plaisir!

GRANDE PARADE À MIDI



Les deux salles d'urgence restent ouvertes

«24 heures par jour et sept jours par semaine», assurent Normand Simoneau, le Dr Michel Baron et Jean-Pierre Duplantie

François GOUGEON

Sherbrooke

Aucune des deux salles d'urgence du CUSE ne fermera, ni cet été ni plus tard car une solution a été trouvée pour un fonctionnement de ce service «24 heures par jour et sept jours par semaine sur les deux sites».

Tant le directeur général du CUSE, Normand Simoneau, le doyen de la faculté de Médecine, le Dr Michel Baron et le directeur général de la Régie régionale de l'Estrie, Jean-Pierre Duplantie, se sont fait rassurants hier face aux bruits qui couraient depuis les derniers jours.

Ils ont reconnu les «inquiétudes que

peut vivre la population» et la «menace d'une réduction des activités aux urgences» à cause du manque de médecins. Mais ils ont aussitôt soutenu qu'il n'y aura aucune fermeture, ni en juillet ni plus tard, car les dispositions ont été prises pour éviter un tel scénario catastrophe.

D'abord, trois nouveaux médecins seront recrutés les 15 juillet, 15 août et 1er septembre pour combler les derniers départs. Ce qui permettra d'atteindre les effectifs des 22 médecins requis pour faire fonctionner les deux salles d'urgence et ce, alors qu'ils sont actuellement 18,5 (en équivalence à temps complet).

Dans l'intervalle, comme l'a expliqué le Dr Baron, des ententes ont été

conclues avec des médecins de médecine générale, de médecine spécialisée et de médecine familiale, pour venir combler les trous qui pourraient survenir dans les horaires de travail aux salles d'urgence.

Et du côté de l'anesthésie, où d'autres «problèmes temporaires» sont apparus ces derniers mois, le doyen de la faculté de Médecine a assuré que trois nouveaux spécialistes seront recrutés en septembre. Il a admis que d'ici là, la rareté des anesthésistes pourrait occasionner le report de chirurgies «très électives» mais n'affectera «aucunement les cas urgents».

Puis, du côté de la cardiologie, le Dr Baron a admis que la difficulté de recrutement reste entière à ce moment-

ci malgré les espoirs qu'on nourrit. «Il ne faut pas oublier qu'en cardiologie, surtout primaire et secondaire, on est en compétition pour le recrutement avec des établissements comme l'Institut de cardiologie de Montréal», a précisé le Dr Baron.

Question de rémunération

En ce qui concerne les urgentologues, rappelons qu'une bonne partie du problème de recrutement vient du mode de rémunération actuel: en raison de la réduction des visites aux urgences d'hôpitaux qui reçoivent en retour plus de cas lourds (donc plus longs et moins payants à traiter), les médecins préfèrent travailler en cabinet privé. Les derniers chiffres montrent en

effet que les visites baissent encore plus que les prévisions d'il y a deux ans: pour la présente année (qui a débuté le 1er avril dernier), le CUSE anticipe 100 000 patients aux urgences, contre près de 210 000 il y a trois ans. On pensait que ça ne baisserait jamais en bas de 125 000 cas par année, pendant que les cas lourds sont maintenant de 30 000.

Mais Jean-Pierre Duplantie a signalé qu'en raison de cette réalité qui n'affecte pas que la région sherbrookoise, une entente serait sur le point d'être annoncée officiellement avec la Fédération des médecins, pour un mode plus attractif de rémunération pour les médecins en urgence.

Duplantie promet «toute la transparence»

L'étude de localisation de la centrale des appels ambulanciers sera d'abord une évaluation technique

François GOUGEON

Sherbrooke

La Régie régionale de l'Estrie a promis hier «toute la transparence» dans l'étude qui décidera de la localisation de la centrale des appels am-

bulanciers venant de la région.

Hier, en conférence de presse, où il a donné cette assurance, le directeur général de cet organisme, Jean-Pierre Duplantie, a signalé que c'est d'abord l'évaluation technique qui prévaudra dans cette analyse.

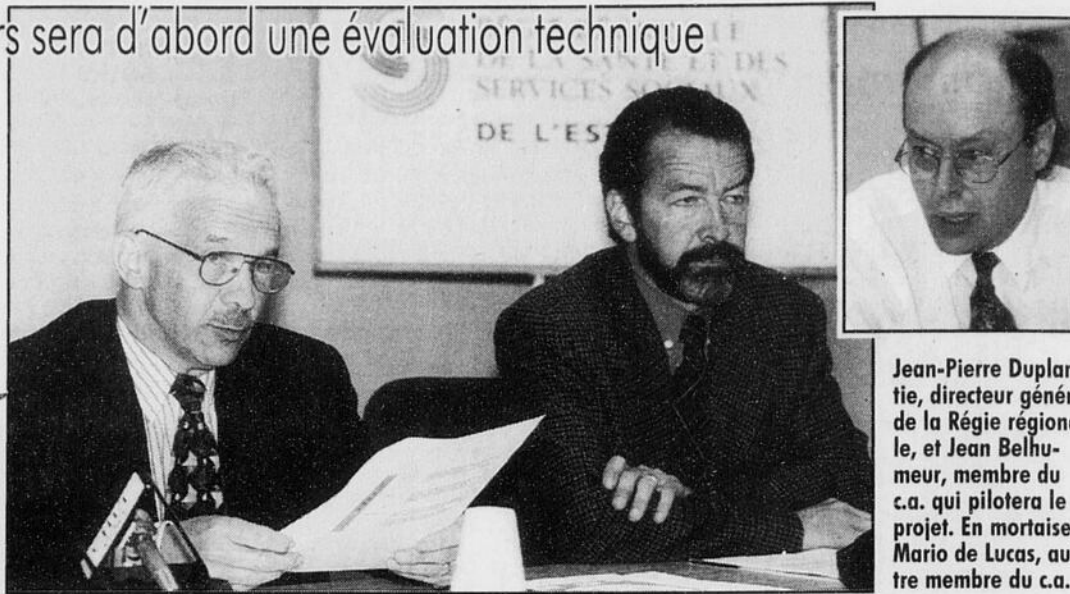
C'est qu'une grille sous forme d'inventaire, dont copie a été remise aux journalistes, sera remplie au cours de l'été par une firme spécialisée dans le domaine pour savoir laquelle des deux centrales est la plus performante. Le nom de l'entreprise qui sera mandatée pour cet exercice n'est pas encore connu car le concours n'est pas terminé.

«Ce qu'il faut d'abord, c'est de faire une bonne analyse technique. On veut que le conseil d'administration (qui rendra sa décision à sa réunion d'octobre) puisse faire un travail tout à fait transparent. Surtout que la permanence (de la Régie régionale) est souvent remise en question dans nos vus sur différents dossiers», a livré M. Duplantie.

Celui-ci n'a pas voulu présumer de ce qu'il adviendra si l'évaluation technique devait favoriser avec la même note la centrale du groupe d'Antoine Fabi et celle de la Montérégie (Groupe Alerte Santé), qui dessert déjà trois des cinq transporteurs ambulanciers de l'Estrie. Et ce, même si M. Duplantie a avoué que la Régie a toujours «cherché à travailler en faveur de la région».

Le fait est, comme il l'a précisé, qu'il ne faut pas ignorer que dans le contexte de ce dossier qui traîne depuis quelques années, une orientation ministérielle privilégie une centrale multirégionale: comme le modèle offert en avril dernier par la Régie régionale de la Montérégie à celle de l'Estrie. Et ce n'est pas d'hier qu'on explore cette hypothèse. Même que le 26 octobre 1994, «trois propriétaires (de services ambulanciers de l'Estrie) et le président du syndicat des techniciens ambulanciers» étaient d'accord avec un regroupement multirégional, a rappelé M. Duplantie.

Le directeur général était accompagné hier de fonctionnaires de la Régie affectés au dossier et de quatre membres du nouveau conseil d'administration qui piloteront le projet auprès de leurs pairs en vue d'une recommandation. Ils ont été choisis, notamment, pour «leur intérêt sur le sujet»: Josée Rioux, Francine Blais, Jean Belhumeur et Mario De Luca.



Jean-Pierre Duplantie, directeur général de la Régie régionale, et Jean Belhumeur, membre du c.a. qui pilotera le projet. En mortaise, Mario de Luca, autre membre du c.a.

loto-québec

Millions POSSIBLES

1 Pontiac Sunfire décapotable

Tirage du 97-06-26 **2789732**

(numéros non décomposables)

97-06-01	2645156	97-06-14	2071139
97-06-02	2194763	97-06-15	1343986
97-06-03	1508477	97-06-16	1550344
97-06-04	2644664	97-06-17	2736297
97-06-05	2172200	97-06-18	2698916
97-06-06	2234717	97-06-19	1779272
97-06-07	2475444	97-06-20	2620480
97-06-08	1743173	97-06-21	2510801
97-06-09	1245280	97-06-22	2261007
97-06-10	1743345	97-06-23	2626342
97-06-11	2078763	97-06-24	2425628
97-06-12	2427884	97-06-25	2150170
97-06-13	1513527		

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Tirage supplémentaire le 29 juin 1997

loto-québec

Tirage du 97-06-25

649

3 8 10 23 31 47

Numéro complémentaire: 46

GAGNANTS LOTS

6/6	0	5 000 000,00 \$
5/6+	10	65 993,80 \$
5/6	462	1 142,70 \$
4/6	22 430	45,10 \$
3/6	370 648	10,00 \$

Ventes totales: 18 013 486,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 10 000 000,00 \$

Extra Tirage du 97-06-25

NUMÉRO: 681256

Extra Tirage du 97-06-26

NUMÉRO: 580927

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

PIZZA + SPAGHETTI + BOISSON 5.99

Guido's CARREFOUR DE L'ESTRIE La Grande Place, Victoriaville

AUJOURD'HUI CETTE NUIT 25 PRÉC. 10

DEMAIN 27 PRÉC. 10

DIMANCHE 28 PRÉC. 10

LUNDI 29 PRÉC. 30

QUÉBEC

Chicoutimi	Sol	24/10	Québec	Sol	25/13
Gaspé	Sol	22/7	Rimouski	Sol	20/10
Iles-de-la-Mad.	Sol	15/11	St-Georges	Sol	25/13
La Grande	Plu	17/9	Sept-Îles	Sol	17/8
Lac St-Jean	Sol	24/11	Trois-Rivières	Sol	24/13
Montréal	Sol	27/17	Val d'Or	Var	26/13

CANADA

Charlottetown	Sol	18/10	Régina	Sol	25/11
Edmonton	Ora	20/11	St-John's	Plu	12/7
Fredericton	Sol	25/10	Toronto	Sol	28/16
Halifax	Sol	20/9	Victoria	Ave	19/11
Ottawa	Sol	27/16	Winnipeg	Sol	30/14

LE MONDE

Athènes	Sol	31/23	Mexico City	Ave	26/14
Beijing	Sol	32/20	Moscou	Ave	22/16
Berlin	Ave	23/13	Paris	Ave	20/12
Hong Kong	Enu	29/25	Port-au-Prince	Sol	30/22
Lisbonne	Sol	21/14	Rome	Plu	28/14
Londres	Deg	19/12	Tokyo	Sol	28/21

INDICE UV

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

60 30 20 15

USA

Boston	Sol	27/18	New York	Sol	32/21
Bridgeport	Sol	31/19	Plattsburg	Sol	27/14
Burlington	Sol	27/14	Portland	Sol	29/16
Concord	Sol	30/13	Providence	Sol	29/17
Detroit	Sol	31/14	Washington	Sol	32/22

DESTINATIONS SOLEIL

Atlantic City	Sol	29/21	Myrtle Beach	Sol	32/24
Cape Cod	Sol	27/18	Old Orchard	Sol	29/16
Daytona Beach	Sol	32/23	Orlando	Var	33/23
Freeport	Var	32/26	Plattsburg	Sol	27/14
Fl Lauderdale	Sol	31/23	Tampa	Sol	32/23
Honolulu	Var	32/27	Virginia Beach	Sol	31/22
Key West	Var	32/26	West Palm B	Sol	32/26
Miami	Nua	28/24	Wildwood	Sol	29/21

© Services Commerciaux MM 1997

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS

PLUS DE 100 000 LECTEURS

PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT

564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, 11K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1996) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES

Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

LIVRAISON

Camelots et camelots motorisés

T.P.S.	25 \$
T.V.Q.	24 \$
Coût à l'abonné	4,00 \$

ABONNEMENTS

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	175,12 \$	12,26 \$	12,18 \$	199,56 \$
6 mois	87,60 \$	6,13 \$	6,09 \$	99,82 \$
3 mois	44,84 \$	3,14 \$	3,12 \$	51,10 \$
1 mois	23,49 \$	1,64 \$	1,63 \$	26,76 \$

Abonnement payé à l'avance: endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS

Temps	Prix	TPS	T.V.Q.	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Québec verse 558 000 \$ au CUSE pour l'achat d'appareils

Sherbrooke

Une somme de 558 000 \$ sera versée par le gouvernement du Québec au Centre universitaire de santé de l'Estrie (CUSE) dans le cadre de sa réorganisation en cours.

Puisé à même le budget des équipements de haute technologie, ce montant permettra l'achat d'un microscope opératoire en neurochirurgie,

d'un système de radioscopie en urologie, d'un échographe cardiaque et d'un analyseur d'acides aminés en médecine génétique.

En faisant l'annonce de cet investissement au nom du ministre Rochon, le député de Johnson et secrétaire régional de l'Estrie, Claude Boucher, a soutenu que cela «démontre une fois de plus que l'accessibilité à des soins de santé de qualité constitue une priorité pour le gouvernement».

D'autres lits... (suite de la Une)

«au détriment de l'accessibilité et de la qualité des soins».

«Il ne faut pas se morfondre ou partir en panique quand on aborde l'idée d'une réduction de lits, a insisté Normand Simoneau.

«La preuve c'est que par rapport au temps ou on avait 1200 lits dans la région sherbrookoise (avec quatre hôpitaux de courte durée) puis qu'on est passé à 1000 et maintenant à 705 (dont 100 en psychiatrie), il y a eu bien sûr des hauts cris. Mais la réalité au moment où on se parle, c'est qu'on hospitalise et on traite plus de gens qu'avant. Grâce aux nouvelles approches, comme la chirurgie

d'un jour. C'est tellement vrai que même avec 705 lits, il arrive parfois qu'on a des lits libres. Le nombre de lits d'un hôpital, ce n'est pas un indicateur de la qualité des soins dispensés à la population.»

Et l'avenir de l'Hôtel-Dieu?

M. Simoneau a aussi insisté avec fermeté pour qu'on cesse d'identifier l'ancien Hôtel-Dieu comme un établissement «dont des plans secrets seraient déjà tracés pour le fermer».

«Que ce soit au sujet des urgences, d'une possible réduction de lits au autrement, il y a quelque chose qui est parti sur cette piste-là d'essayer de faire la démonstration que le site du centre-ville est appelé à fermer. Mais c'est le temps de remettre les pendules à l'heure une fois pour toute: le CUSE n'a jamais changé d'idée quant au maintien de deux sites pour des activités cliniques significatives!»

Le Dr Michel Baron a lui aussi soutenu que même si la plupart des spécialités médicales se retrouvent maintenant à Fleurimont, il n'y a aucun plan visant à fermer l'hôpital du centre-ville. Il a au contraire soutenu que depuis la fusion ayant donné naissance au CUSE, de nombreuses ententes ont été ratifiées pour que le site de l'ancien Hôtel-Dieu soit des plus actifs en matière de mission universitaire au niveau de la formation. «Le site du centre-ville, c'est une composante très significative en ce qui concerne la faculté de Médecine», a-t-il dit.

EMPLOIS DU JOUR

riode, travailler en construction, établissement domiciliaire, commercial, apte au travail en équipe, disponible immédiatement, posséder cartes d'apprenti 3e ou 4e année ou compagnon.

Plombier/ère

Offre: 2196349

Lieu: Sherbrooke et région

Salaire: selon cartes de compétences, 40 heures/semaine, saisonnier, plein temps

Exigences: apprenti de 3e période, apprenti de 4e période

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

INDEX

Arts:C-5

Bandes dessinées:.....C-8

Chez nous:.....B-1

Décès:.....D-5

Économie:.....B-3

Messier en liberté:.....D-2

Opinions:.....A-10

Petites annonces:.....C-7

Sports:.....C-1

Actualité en bref

Syndicalisation au Club de golf de Sherbrooke

Après le golf de Milby, c'est maintenant au tour du Club de golf de Sherbrooke d'amorcer un nouveau parcours, celui de la syndicalisation.

En effet, avec l'accord d'une «forte majorité» de la quarantaine d'employés saisonniers de l'endroit, le local 509 des TUAC vient de déposer une requête en accréditation au ministère du Travail.

Selon le représentant du local, Claude Bérard, les travailleurs veulent ainsi faire établir un droit de lien, faire reconnaître l'ancienneté et régler des questions de sous-traitance, notamment.

Le Club de golf de Sherbrooke est la propriété de quatre associés, soit Gaston Lavoie, Me Gilles Fontaine et Normand Bolduc, de Sherbrooke, et Jean Morin, de Montréal.

Du côté des TUAC, on prévoit mener ce dossier à bon port comme il en a été du Club de golf de Milby où vient d'être signée une première convention collective.

Rejet des offres chez Chaussures H.H. Brown

Les employés syndiqués de Chaussures H.H. Brown, de Richmond, viennent de rejeter les dernières offres patronales.

C'est en assemblée générale que 67 pour cent des syndiqués présents ont dit non aux offres de l'employeur, comme le leur recommandait leur exécutif. Environ 280 membres du Syndicat démocratique des employés de la chaussure (CSD) assistaient à l'assemblée sur une possibilité d'environ 400.

Comme le rapporte le conseiller syndical dans ce dossier, Denis Vigneault, plusieurs points sont en litige. Il a cité notamment la volonté syndicale d'obtenir un salaire de base garanti pour tous les travailleurs à la pièce alors que, présentement, «des employés peuvent encaisser des baisses de salaire jusqu'à 50 pour cent en cas de bris de machine ou durant une période de rodage sur une nouvelle pièce».

Par ailleurs, le syndicat mentionne le différend sur l'application de l'ancienneté pour les postes vacants, sur la formation professionnelle et sur le contrôle de l'assurance-groupe.

Selon M. Vigneault, il ne reste plus aux parties qu'à retourner en conciliation. Déjà, deux rencontres se sont déroulées en présence du conciliateur.

Le contrat de travail est échu depuis le 1er avril chez H.H. Brown.

Une jeune Sherbrookoise élue au réseau des CJE

Félicitations à Cynthia Camiré, membre du comité aviseur-jeunes du Centre jeunesse emploi (CJE) de Sherbrooke, qui a été élue au conseil d'administration du réseau provincial des CJE du Québec. Elle est d'ailleurs la seule jeune adulte à y siéger.

Tout juste diplômée en information et orientation professionnelle de l'Université de Sherbrooke, la jeune femme de 22 ans a déjà fait sa marque à la dernière rencontre des représentants des CJE, en rappelant sans relâche à ses pairs la raison d'être des CJE, soit les jeunes de 16 à 35 ans.

Cynthia Camiré a d'ailleurs proposé la création d'un comité aviseur-jeunes provincial pour guider les démarches du réseau des CJE et a pris comme mandat de voir à l'élaboration de ce projet.

Plaidoyer de culpabilité rayé

Tout est à refaire dans le procès d'une femme de 43 ans qui s'était reconnue coupable dans une affaire de faux et de fraude au moyen de chèques et de cartes de crédit dépassant 6500 \$.

En effet, Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a rayé le plaidoyer de culpabilité de l'accusée parce cette dernière a tenu des allégations de nature à la disculper. Tout cela au beau milieu d'une audience sur représentation sententielle.

L'inculpé a prétendu avoir eu la permission d'utiliser une partie de ces pièces litigieuses alors qu'elle se trouvait déjà sous un engagement de garder la paix.

Devant la tournure des événements, le juge Côté a donc référé cette affaire à un collègue pour la tenue d'un nouveau procès. Un autre tribunal reprendra maintenant ce dossier à partir du témoignage des deux plaignants et de la version de la prévenue s'il y a lieu.

Le procureur Paul Crépeau avait fait entendre deux témoins lors de sa preuve sententielle.

Le défenseur Jean-Marc Bérard a ensuite appelé sa cliente à la barre et c'est à ce moment qu'elle a tenu les propos ayant conduit à l'annulation de son plaidoyer de culpabilité.

Cette cause sera rappelée devant un autre tribunal pour la fixation du procès.

Réouverture surprise du pont Joffre

□ Les automobilistes ont droit à un répit jusqu'à mercredi à cause de la période de fraie des poissons

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Non, vous n'avez pas la berlue: le pont Joffre, fermé depuis mercredi matin, a été rouvert à la circulation automobile hier après-midi et sera jusqu'à mercredi prochain, puisque l'entrepreneur chargé de sa reconstruction n'a pu débiter comme prévu les travaux de démolition.

«Il ne peut toucher au pont tant que la conduite de gaz naturel ne sera pas enlevée et, si tout va bien, cela se fera mardi», explique le directeur du Service de la planification et des travaux publics de la Ville de Sherbrooke, Guy Labbé.

Ce dernier précise que la Ville a demandé hier à l'entrepreneur, la firme Grandmont et fils, de Drummondville, de rouvrir cette importante voie de circulation, «puisque'il ne nous apparaissait pas si nécessaire que cela de fermer le pont pour le moment».

M. Labbé rappelle que l'enlèvement de la conduite de Gaz métropolitain et son enfouissement sous le lit de la rivière Saint-François ne peuvent se faire avant la fin de la période de fraie des poissons, mardi, de sorte que l'entrepreneur a jugé bon de remettre à la semaine prochaine des travaux prévus à l'origine pour cette semaine.

La fermeture du pont Joffre, où passent pas moins de 25 000 véhicules par jour, a causé mercredi de lourds embouteillages dans le secteur des rues Bowen Sud et King Est, au centre-ville, au grand dam des automobilistes.

La Ville a d'ailleurs reconnu par la suite la nécessité de revoir la signalisation et la synchronisation des feux de circulation dans ce secteur

pour tenter de faciliter les choses aux automobilistes.

«Aujourd'hui (hier), il y avait quand même une bonne différence dans le volume de circulation. On va donc se laisser une ou deux journées la semaine prochaine pour voir comment se distribue le trafic et évaluer les volumes sur les rues King Est et Bowen Sud. Puis, mercredi, on modifiera les feux s'il y a lieu», mentionne M. Labbé.

Dans un communiqué émis hier, la Ville invite d'ailleurs les automobilistes à éviter le plus possible la rue King et à utiliser plutôt le pont Saint-François, plus à l'Est, via la rue Terrill, et l'autoroute 10, pour traverser la rivière Saint-François.

Les travaux de réfection du pont Joffre, un projet de 3,4 millions \$, se dérouleront en principe jusqu'au début de décembre.

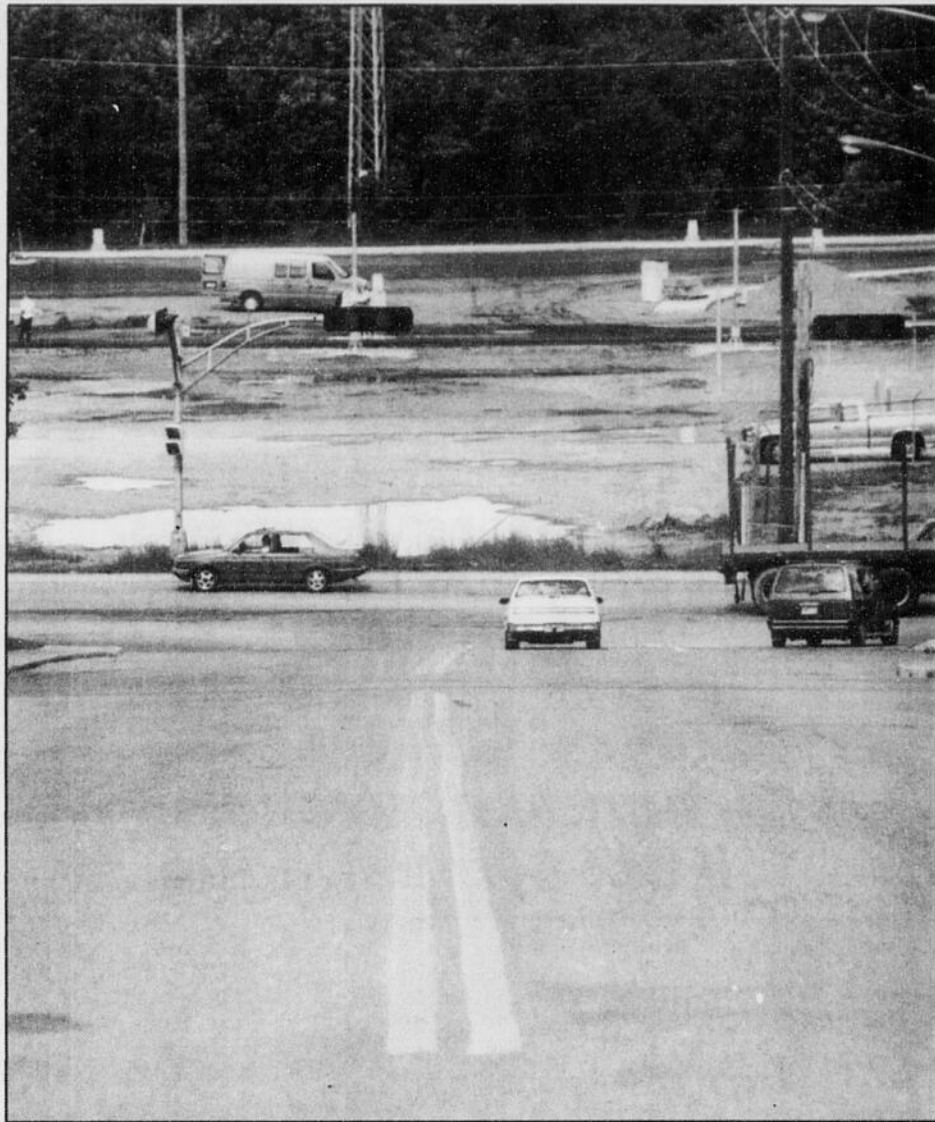
Début des travaux sur Aberdeen

D'autre part, la compagnie Sintra doit entreprendre la semaine prochaine les travaux de prolongement de la rue Aberdeen, entre Wellington Sud et des Grandes-Fourches Sud, un projet destiné à faciliter la circulation au centre-ville.

«On a eu des petits pépins avec certaines modifications des plans, mais les travaux d'enlèvement des voies ferrées et de décontamination du terrain par la compagnie Shell sont terminés», explique Guy Labbé.

«Il reste les travaux de l'entrepreneur, mais nous sommes en retard de quelques jours seulement», soutient-il.

M. Labbé a indiqué que la Ville a autorisé les travaux hier et que ceux-ci devraient durer environ deux semaines.



La liste des travaux en ville inclura un autre chantier la semaine prochaine. La compagnie Sintra doit entreprendre les travaux de prolongement de la rue Aberdeen, entre Wellington Sud et des Grandes-Fourches Sud, un projet destiné à faciliter la circulation au centre-ville. Le tout devrait durer environ deux semaines.



Stéphanie Robichaud a tenté de mettre le grappin au collet du voleur. Elle a été projetée au sol.

Une porte de coffre-fort blesse deux hommes à l'église de Rock Forest

Rock Forest (PYB)

Deux hommes ont été blessés, hier matin, au sous-sol de l'église St-Roch de Rock Forest, pendant des travaux de construction d'une chambre forte. Les deux hommes, dont le président des fêtes du centenaire de la paroisse, Jean Gagnon, ont été atteints par une porte de coffre-fort que l'on était en train d'installer.

L'accident s'est produit à 9h15 et quelques minutes plus tard le service 911 dépêchait des équipes de secouristes sur place. Jean Gagnon, un septuagénaire domicilié rue Montpetit à Rock Forest, s'en est tiré avec une profonde entaille à une jambe et quelques blessures mineures à un poignet et des doigts.

Le président des fêtes du centenaire se trouvait sans doute sur les lieux à titre d'observateur, puisque la construction de la chambre forte a été rendue possible grâce aux profits générés par les festivités. Transporté au site Bowen du CUSE, il a regagné sa résidence

quelques heures plus tard.

Roger Leclerc, 63 ans de Compton, employé de la firme Maçonnerie Leclerc, a pour sa part subi des fractures au bassin. Il est hospitalisé au site Bowen.

La réaction de Michel Leclerc, propriétaire de Maçonnerie Leclerc, rue des Sables à Ascot Corner, et père du sexagénaire, a possiblement limité la gravité des blessures. Voyant son père prisonnier sous la lourde porte, il a réussi à la soulever de quelques pouces, suffisamment pour permettre de la caler avec un bloc de béton.

«La porte et le cadre étaient maintenus dans leur crête (caisse à claire-voie), et soudain, la porte qui n'était pas verrouillée, s'est ouverte, ce qui a fait basculer le tout», racontera Michel Leclerc à La Tribune quelques heures après l'accident. Selon le propriétaire, visiblement secoué par les événements et préoccupé par la santé de son père, son entreprise possède heureusement les assurances et permis nécessaires.

Elle s'agrippe au voleur

Une employée du Canadian Tire a tenté en vain de retenir le malfaiteur qui l'a projetée au sol

Sherbrooke (PYB)

Stéphanie Robichaud, qui aura 18 ans vendredi prochain, est toute menue. Employée du Canadian Tire de la rue King Ouest à Sherbrooke depuis 14 mois, elle a tout de même tenté de mettre le grappin au collet d'un voleur, qui a réussi à prendre la fuite avec le contenu d'un tiroir-caisse.

Le vol qualifié a eu lieu à 15h38, hier après-midi, au centre-jardin, installé le temps d'une saison, dans le stationnement du magasin à rayons. Lorsqu'elle a constaté qu'un individu tentait de s'enfuir avec le contenu du tiroir-caisse, Stéphanie Robichaud lui a carrément sauté dessus. Le malfaiteur l'a traînée sur quelques mètres et a réussi à prendre la poudre d'escampette en la projetant au sol. Heureusement, elle n'a pas été blessée.

«Je ne voulais pas qu'il s'en aille», racontera à La Tribune la jeune fille, étudiante en sciences de la nature au Collège de Sherbrooke. Trois clientes ont été témoins de la scène, tandis que le voleur a profité de l'absence d'un second commis, Sébastien Matton, qui se trouvait en pause-café.

Le suspect, âgé de 18 à 20 ans, mesurant environ 5 pieds et huit pouces, cheveux frisés de couleur brune, portait un gilet mauve ainsi qu'un short et une casquette de couleur beige. Il a pris la fuite en se dirigeant à pied vers le parc Jacques-Cartier.

Les policiers de la Sûreté municipale ont ratissé le secteur. On gardait toutefois espoir de le retracer au cours des prochaines heures. René Guillemette, gérant de l'établissement, confirme que toute la scène a été filmée par une caméra de surveillance.

La Tribune

3€

BINGO

Soleil

4 000\$ à gagner!

8 MARATHONS DE 500\$ EN BONS D'ACHATS DU CARREFOUR DE L'ESTRIE

6e marathon carte complète

Utilisez la carte pourpre distribuée dans le télé-plus du 21 juin 1997

Les numéros du bingo d'aujourd'hui:

G 55	G 52	B 5	O 67	

Veillez noter que les numéros se lisent de gauche à droite. Cet ordre sera respecté au moment de désigner les gagnants. Aucun numéro ne sera communiqué par téléphone. Seules les cartes complètes seront acceptées. Les règlements de participation de ce concours sont disponibles aux bureaux de La Tribune, 1950, rue Roy, Sherbrooke.

Abonnez-vous au 564-5466 Zone interurbaine 1 800 567-6955

Photo Imacom-Daguere, René Marquis
 La SIDAC King-Wellington a présenté hier sa nouvelle directrice générale. Sur la photo, dans l'ordre habituel, Jacques Foisy, président, Suzanne-Marie Landry, nouvelle directrice-générale, Danielle Dolbec, trésorière, ainsi que Alain Hallé, ex-directeur-général.



La SIDAC embauche une nouvelle directrice générale

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Suzanne-Marie Landry, instigatrice du festival «Sherbrooke en blues» et ex-responsable de la Société des activités du centre-ville, vient d'être embauchée comme directrice générale de la SIDAC King-Wellington.

Elle remplace Alain Hallé, en poste depuis huit mois seulement, qui a choisi de retourner dans sa région d'origine, Valleyfield.

«À l'unanimité, notre choix s'est porté sur Suzanne-Marie Landry, qui conservera les activités des Productions bleues, sa propre entreprise, et qui sera sous contrat avec nous; on lui confie la direction générale», a fait savoir en conférence de presse hier le président de la SIDAC, Jacques Foisy.

Ce dernier a souligné la longue implication de Mme Landry au centre-ville de Sherbrooke et sa «grande expertise dans l'organisation d'événements».

«Elle partage nos orientations et est la meilleure candidate pour promouvoir la SIDAC», a-t-il ajouté.

Suzanne-Marie Landry a pour sa part exprimé sa fierté de se joindre à l'équipe de la SIDAC.

«Je suis une personne de défi et des défis il y a en aura encore. J'entends poursuivre le travail de sensibilisation auprès des membres, aider les entreprises du centre-ville et faire en sorte que les membres n'aient pas seulement l'impression de payer des cotisations, mais aussi d'avoir des services», a-t-elle déclaré.

La nouvelle directrice de la SIDAC entend notamment accentuer les activités de promotion des commerces et places d'affaires du centre-ville, entre autres avec des blitz publicitaires et des événements spéciaux.

Quant aux traditionnelles ventes de trottoir, la formule sera repensée, dit-elle.

La SIDAC doit par ailleurs embaucher sous peu un agent ou une agente de développement commercial.

«On doit travailler en synergie», signale Mme Landry.

D'autre part, le président de la SIDAC a salué le travail de Alain Hallé.

«Alain Hallé était avec nous depuis novembre dernier seulement, mais il a beaucoup travaillé à la réorganisation de la SIDAC, à créer de nouvelles activités et à regrouper les membres. Le conseil d'administration a beaucoup apprécié son travail et son respect des orientations. On regrette son départ», a-t-il indiqué.

La SIDAC, dit M. Foisy, dévoilera à l'automne ses nouvelles activités et entend souligner de façon spéciale la fin des travaux de reconstruction de la rue Wellington Nord, un projet de 600 000 \$ actuellement en cours.

«Ça va être difficile pour les médias de faire de l'alarmisme», a-t-il ajouté, mi-figue, mi-raisin.

3000 Sherbrookoïses sont attendus à la Fête du Canada

Ève BÉDARD

Sherbrooke

Jean Charest, député de Sherbrooke, Jean Perreault, maire de Sherbrooke, et plusieurs autres invités feront partie de la Fête du Canada qui célèbre cette année son 130e anniversaire sous le thème «Affichez votre sourire!»

«L'année passée, plus de 2000 personnes ont assisté aux célébrations et puisque la participation augmente toujours d'une année à l'autre, on espère en accueillir quelque 3000 cette année», explique Gérard Pierre Ti-Taming, responsable des relations publiques pour la Fête du Canada.

Le 1er juillet, près de l'entrée du parc Jacques-Cartier de Sherbrooke, un bouquet de plus de 500 ballons aux couleurs du Canada sera suspendu pour marquer le début des festivités de la Fête du Canada 1997.

Les activités de la Fête débuteront à 10h30, au théâtre du Parc-Jacques-Cartier, par l'assèment de nouveaux citoyens et citoyennes.

Les jeunes seront aussi à l'honneur lors des célébrations lorsque vers 13h50, Jean Charest présentera le Prix Jeunesse de la fête du Canada à un jeune élève qui s'est distingué par sa participation communautaire, par la promotion de valeurs canadiennes et son implication dans des projets touchant l'environnement.

En plus de la visite de stands d'artisanat, il y aura aussi la présence de clowns et des séances de maquillage pour amuser les enfants, un concert de l'Harmonie de l'Estrie, la levée du drapeau par les cadets de la ligue navale Abénaquis 110 de Sherbrooke et un spectacle de danse des Rainbow Cloggers.

De plus, les 80 dessins soumis par les jeunes estriens, pour le concours visant à trouver l'affiche officielle de la Fête du Canada, seront exposés. Ces jeunes participants sont d'ailleurs invités à signaler leur présence auprès des organisateurs de la Fête pour faire partie d'un tirage de prix de présence.

Vers 15h, près de 500 portions du gâteau 130e anniversaire seront distribuées et les activités de la journée prendront fin avec la prestation musicale du Don Ellis Band qui fera danser dès 15h30 les amateurs sur des airs de swing.

SECOURS-AMITIÉ ESTRIE
 Service d'écoute téléphonique anonyme et confidentiel
 564-2323
 1 800 667-3841
 Besoin d'être écouté?
 Quelqu'un est là pour toi!
 Une Joueur d'espoir
 7 jours
 24 heures

DERNIÈRE HEURE!

Après des années de rumeurs, le monstre

MEMPHRÉ

est en ville!

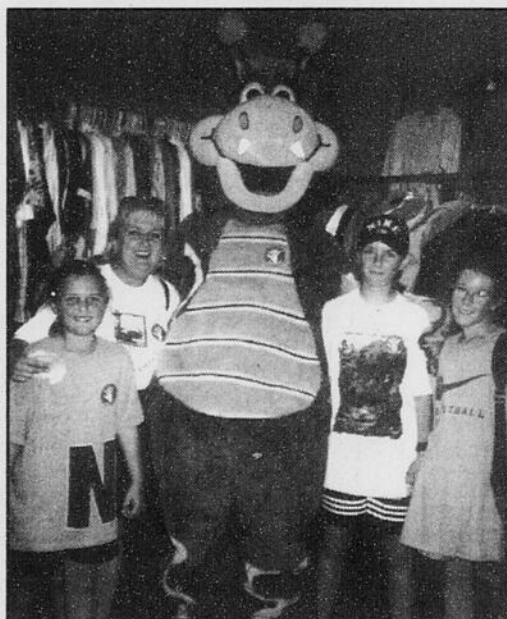
Et, bonne nouvelle, il est sympathique...



Memphré s'est finalement montré au centre-ville de Magog. Sous la gouverne de la SIDAC de Magog, une pléiade d'activités ont salué son arrivée, au grand plaisir de milliers de personnes.



Des jeux attendaient les nombreux enfants à s'être présentés sur la rue Principale.



Memphré ne s'est pas laissé attraper facilement. C'est à la fin d'une course au trésor qu'on l'a trouvé au commerce LA FRIPERIE. Qui l'a trouvé? Un groupe de joyeux lurons: ODE CHAMPIGNY, CHANTAL VACHON, EMMAUELLE CHAMPIGNY et VALÉRIE DANCAUSE.



Une foule considérable a participé aux nombreuses activités.



L'équipe responsable de l'arrivée de Memphré, ANNICK SAVARIA, directrice du comité d'animation, TRACIE NANCY TAYLOR, agente de développement de la SIDAC, la mascotte MEMPHRÉ, MONIQUE DESROCHE, secrétaire de la SIDAC, ALAIN VANDENEYDEN, président de la SIDAC et CAROLINE HOULE, membre du comité d'animation.

À L'AN PROCHAIN!

Il ne reste qu'**UN** jour
 Super liquidation aujourd'hui 27 JUNE jusqu'à 17 h
 Taux de financement de 1,9% sur 48 mois*
 + 2 000\$ de rabais sur TOUTES les Taurus berlines et familiales 1997 en inventaire
 À partir de 277\$ par mois**
TOUT, TOUT, TOUT même les taxes AUCUN COMPTANT
 sur TOUTES les Escort familiales et berlines 1997 et Escort LX2 1998
 Rabais et remises de 5 000\$
 sur TOUTES les Aerostar XL7 1997 Grande capacité de remorquage
 GARANTIE MEILLEUR PRIX GARANTIE
 PROGRAMME POUR DIPLOMÉS RABAIS ADDITIONNEL DE 750\$ (RENSEIGNEMENTS SUR PLACE)
 INTERNET <http://www.valestrie.com>
 * Prêt offert sur approbation de crédit
 ** Paiement basé sur un prêt-accès des Caisses populaires Desjardins à un taux de 7,9% (peut changer sans préavis) sur une période de 60 mois • Valeur future garantie • Des plans de 24, 36 et 48 mois sont aussi disponibles • Prêt offert sur approbation de crédit • L'illustration peut différer
 *** Apportez-nous le meilleur prix annoncé dans La Tribune de cette semaine et nous le battons si nous disposons du véhicule équivalent en inventaire.
FORD 35 ANS
VALESTRIE
 Des gens pleins d'allure
 4141, rue King Ouest, Sherbrooke 563-4466

pour **lui** Boutique
 DES TRAVAUX PAYANTS AU CENTRE-VILLE
 JUSQU'À **50%**
 SUR TOUTE LA MARCHANDISE PRINTEMPS / ÉTÉ
 111, rue Wellington Nord centre-ville, Sherbrooke 346-7644
 pour **lui** ENTREPÔT
 VENTE FIN DE SAISON
 JUSQU'À **60%**
 Les promenades King
 2251, rue King Ouest, Sherbrooke 821-4419

La création d'une communauté régionale, tel que proposée par quatre maires de la banlieue

Un projet axé sur l'équité entre municipalités

Michel MORIN

Sherbrooke

Appelée à remplacer la MRC de Sherbrooke, la mise en place de la Communauté régionale des Grandes Fourches n'aurait aucune conséquence sur la réalité du Sherbrooke métropolitain.

Ainsi, cette nouvelle communauté régionale abriterait encore les 10 municipalités qui existent sous l'actuel vocable de municipalité régionale de comté (MRC) de Sherbrooke.

Le nouvel organisme, dont la mise sur pied est proposée par les maires Francis Gagnon (Fleurimont), Pierre-H. Massé (Lennoxville),

Clément Nault (Bromptonville) et Claude Belhumeur, du Canton de Brompton, serait constitué d'un conseil de direction composé de représentants de chaque municipalité de l'agglomération sherbrookoise.

Chaque représentant serait à la fois membre de conseil local et élu par ses concitoyens à titre de membre du conseil de la communauté régionale. Ainsi, à l'occasion de chaque élection municipale, les électeurs de chaque municipalité auraient à choisir, sur leur bulletin de vote, leurs conseillers, leur maire et, parmi ceux-ci, leur représentant au conseil de la communauté régionale.

« Cette double légitimité favoriserait l'imputabilité des membres du conseil de la com-

munauté régionale », apprend-on à la lecture du document qui sera déposé ce matin et dont La Tribune a obtenu copie.

La Communauté régionale des Grandes Fourches deviendrait le lieu administratif privilégié de tout nouveau transfert de responsabilités provenant du gouvernement québécois et destinées à l'ensemble des municipalités. D'entrée de jeu, l'aménagement du territoire serait transféré à cette communauté régionale.

Au niveau administratif, la majorité requise pour la prise de décision devra bien refléter la dualité ville-centre et villes périphériques, dit-on sans plus de précision. Aucun partenariat ne pourra par contre se prévaloir d'un droit de retrait.

Domaines de gestion

Les maires qui sont derrière cette proposition croient que, dans un premier temps, l'aménagement du territoire, le développement économique, l'évaluation foncière, la gestion des déchets et des eaux usées, les offices municipaux d'habitation et la gestion des corridors récréatifs devraient devenir les premiers champs de responsabilité d'une éventuelle communauté régionale.

À ces responsabilités s'ajouteraient l'inspection des aliments, l'achat en commun, le transport en commun, la gestion de l'eau potable, la sécurité publique, la cour municipale, les bibliothèques municipales et les équipements municipaux à caractère régional.

Selon les maires, le renforcement de l'agglomération sherbrookoise ne doit pas se réaliser au détriment de l'un ou de l'autre des membres de l'actuelle MRC de Sherbrooke. « Nous n'avons pas à déshabiller Pierre pour habiller Paul, mais plutôt à réviser nos pratiques vestimentaires », évoquent-ils.

Et selon eux, les problèmes fiscaux du monde municipal ne doivent pas être discutés uniquement en fonction des villes-centres. « Il faut trouver des solutions aux problèmes fiscaux de toutes les municipalités et non pas uniquement à ceux des villes-centres. »

Les conseillers sherbrookoïses ne veulent pas être liés à une seule formule

Denis DUFRESNE

Sherbrooke

Le conseil municipal de la Ville de Sherbrooke estime que la ville-centre doit être ouverte à différentes formules de regroupement avec la banlieue et pas seulement au concept de Conseil d'agglomération, mis de l'avant par le maire Jean Perrault pour la gestion des services de nature régionale.

« On ne veut pas être lié à une seule formule. Pour nous, le Conseil d'agglomération en est une parmi d'autres. On a demandé qu'on évalue aussi la formule de communauté urbaine, on veut que les portes soient ouvertes et trouver un modèle où les contribuables sont gagnants », indique le conseiller municipal du district du Centre-ville, Serge Paquin.

Le conseil municipal a d'ailleurs adopté une résolution, lors d'un atelier de travail à huis clos, pour que soit également considéré le concept de communauté urbaine, une idée qui rejoint la proposition formulée par certains maires de la banlieue.

« On est ouvert à différentes possibilités, au concept mis de l'avant par le maire Perrault, mais aussi à ce qu'on analyse la possibilité et les impacts d'une communauté urbaine. »

« On veut aussi que tout cela soit soumis à une discussion publique. Ces questions-là intéressent l'ensemble de la communauté, pas seulement les maires », souligne le conseiller Paquin.

« On doit avoir une formule gagnant-gagnant, préserver les avantages des petits ensembles, qui permettent notamment un contrôle plus rigoureux des dépenses, mais on doit aussi arriver à une formule qui permet de mieux partager les responsabilités régionales », ajoute-t-il.

« Il n'y a pas de formule magique, qu'on mette tout sur la table! » lance M. Paquin.



La directrice de la programmation et des nouvelles de CHLT, Claire Francoeur, et le directeur général, Michel Fortin, voient le déménagement prochain de la station de radio comme un point tournant dans son histoire, un tremplin vers le futur. La radio AM de Sherbrooke sera prête à passer au numérique avant même que le numérique n'entre en vigueur à Montréal l'automne prochain.

Il y a 60 ans, CHLT entrait en ondes

Michel RONDEAU

Sherbrooke

La radio de CHLT profite de son soixantième anniversaire pour ouvrir tout de suite la porte sur l'an 2000.

Il y a en effet 60 ans aujourd'hui, le 27 juin 1937, que CHLT entrait en ondes.

Si, depuis quelques semaines, CHLT se souvient, elle prépare en même temps une révolution.

Les auditeurs de la station AM sherbrookoise auront remarqué depuis une dizaine de jours que leur radio leur fait des clin d'oeil en repassant, entre autres, des ritournelles du passé, pour leur rappeler des souvenirs.

Au cours de cette période, relate le directeur général, M. Michel Fortin, on a invité les auditeurs à téléphoner pour faire part de leur plus beau souvenir. Il s'agissait d'une sorte de concours au terme duquel une soixantaine d'auditeurs ont été invités à assister à un déjeuner qui se déroule ce matin de 6 à 9 heures, dans le stationnement du restaurant Mikes, sous un chapiteau, pour souligner le 60e anniversaire. France Beaudoin co-anime l'émission du matin avec le tout premier animateur matinal qu'a connu la radio sherbrookoise, M. Paul Chenay, aujourd'hui âgé de 72 ans.

La mise en onde de la première station de radio sherbrookoise, première station hors de Montréal et de Québec, avait dû créer tout un émoi, suppose la directrice de la programmation et des nouvelles, Mme Claire Francoeur, car, à l'époque, les gens avaient seulement une antenne de 250 watts et il y a fort à parier qu'ils ne captaient même pas la radio montréalaise.

Ce fut l'époque où La Tribune et CHLT co-habitaient, rue Dufferin, les deux étant la propriété du sénateur Jacob Nicol. Une vingtaine d'années plus tard, la télévision faisait son apparition à son tour. Cela a été un tournant pour CHLT, car la radio et la télévision devaient bientôt quitter tour à tour les locaux de la rue Dufferin pour aller cohabiter à l'édifice où loge Télé 7 depuis, rue King ouest.

Tous les événements marquants de l'histoire de CHLT 630 sont survenus à chaque tranche d'une vingtaine d'années, indique le directeur général. C'est pourquoi, le 60e anniversaire a été placé sous le slogan « Trois fois 20 ans ».

Ainsi, quand M. Philippe de Gaspé Beaubien, qui avait acquis la radio et la télé de Jacob Nicol, a vendu Télé 7 en 1976-1997, CHLT a dû se relocaliser et c'est alors qu'elle a déménagé rue Bryant, où elle sera finalement demeurée encore 20 ans.

Le nouveau déménagement dans quelques semaines, rue Portland, dans de nouveaux locaux et à travers de nouveaux équipements qui ont requis un investissement d'un demi-million de dollars, marque une étape majeure dans le développement de CHLT. « Si vous parlez au personnel du déménagement, vous verrez leurs yeux briller », raconte Michel Fortin.

Ce n'est pas qu'un déménagement, ce n'est pas que l'arrivée dans des installations toutes neuves, ce n'est pas qu'un événement qui souligne bien à propos l'anniversaire d'une équipe qui a marqué sa région. C'est, explique Claire Francoeur, l'entrée dans les années 2000 trois ans avant l'an 2000. « Ça vient faire taire les mauvaises langues », sourit Mme Francoeur.

Les nouvelles installations permettront de passer du AM au numérique aussitôt qu'il sera en vigueur, explique Mme Francoeur. Pour l'auditeur, le numérique signifiera une qualité sonore où qu'il se trouve, une réception parfaite sans égard à la distance. Le numérique commencera par faire son apparition à Montréal cet automne, mais CHLT pourra s'y mettre dès qu'il sera accessible dans les régions.

Temporairement, expliquent Mme Francoeur et M. Fortin, les auditeurs pourront capter la radio sur la bande AM ou sur le numérique, le temps que les gens acquièrent de nouveaux appareils, mais il est à peu près certain que le comportement de la population ressemblera à celui qu'elle a eu face au disque compact. D'ici cinq ou dix ans, tout le monde aura franchi le pas.

CHLT sera prête dans quelques semaines pour sa part. « Nous célébrons notre anniversaire, mais nous sommes tournés vers l'avenir », souligne Mme Francoeur.

Le déménagement de la station se fera graduellement, explique la directrice de la programmation et le vendredi soir, 11 juillet, aura lieu le transfert des émissions à partir de la nouvelle bâtisse. « L'auditeur ne sentira rien », explique toutefois Claire Francoeur.

CHLT va procéder à son ouverture officielle au début de septembre, en présence de son propriétaire, M. de Gaspé Beaubien, et de dignitaires, puis il y aura portes ouvertes le 14 septembre pour permettre à la population de visiter les nouveaux locaux et voir sur le vif comment se vit le quotidien d'une station de radio.

La direction réserve aussi d'autres surprises qu'elle annoncera plus tard, y compris au cours de l'automne.

Sylvain Boulé remis en liberté

Sherbrooke

Inculpé de vol qualifié mercredi soir dans un marché de la rue Alexandre, Sylvain Boulé, âgé de 36 ans, a pu recouvrer hier sa liberté sous conditions pendant la durée des procédures.

Il avait été traduit devant Madame le juge Danielle Côté de la Cour du Québec, à Sherbrooke, en marge d'une tentative de vol à ce commerce.

Défendu par Me Patrick Fréchette, Boulé a repris sa liberté avec un engagement de rester à Secours 92, ne pas consommer d'alcool et de drogue, ne pas posséder d'armes offensives, ne pas se rendre sur la rue Alexandre, se soumettre à un couvre-feu et ne pas communiquer avec certaines personnes désignées.

Ces conditions avaient été soumises à l'appréciation du tribunal par la procureure Suzanne Ricard.

Boulé, qui avait opté pour un procès aux assises, devra revenir devant le tribunal pour la communication de la preuve dans sa cause.

D'après une source policière, un individu s'est présenté au dépanneur vers 20h30 et a demandé d'ouvrir la caisse à la commis ayant été empêchée par le cou à la suite de son refus.

Des passants ont intercepté un suspect qui a été remis entre les mains de la police.

Pour tous vos projets de rénovation ou de construction

PROFITEZ DE CETTE OFFRE IRRÉSISTIBLE...



COMPRENANT:
1 toilette
1 lavabo colonne en porcelaine ou encastré
1 bain de coin 54 po x 54 po

56\$ /mois
Taxes incluses sur 12 mois

LES SALLES DE BAINS

FAURO

OVILA pomerleau & FILS LTÉE

1, RUE PRINCIPALE OUEST,

MAGOG

Tél.: (819) 843-3344

Téloc.: 847-0674

VENEZ CÉLÉBRER
L'OUVERTURE OFFICIELLE
CE SAMEDI

MARCHE PUBLIC
ORFORD

À la conquête du bon goût

Venez faire provision de soleil
et découvrir toute la richesse
des produits de chez nous!

Les samedis découvertes
Plus de 20 producteurs
Recettes et dégustations
Différents thèmes à l'honneur
tout au cours de la saison

À gagner
Une table champêtre pour 10 personnes
(une valeur de 500\$)
en collaboration avec
Aux Jardins Champêtres

Tous les samedis de 9 h à 18 h
Du 28 juin au 11 octobre 1997

2241, chemin du Parc, Orford (voisin de l'Auberge Estrimont),
Sortie 118 de l'Autoroute 10

Opinions

La Tribune Raymond Tardif, Président et Éditeur
Jacques Pronovost, Rédacteur en chef

EDITORIAL

Une réponse à l'appel d'urgence



Jacques PRONOVOST

La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux répondait hier à l'appel d'urgence lancé par les ambulanciers de la région, supportés par les maires Jean Perreault et Francis Gagnon ainsi que le président du Conseil régional de développement, Janvier Cliche. Réponse attendue, même si elle éclaire peu sur la décision finale.

Il est question de transférer la centrale de coordination des appels logés auprès des ambulanciers vers la Montérégie. Or, avant de déménager un tel service, de faire perdre une dizaine d'emplois à Sherbrooke, de scinder les appels des services ambulanciers directs, la Régie doit faire la démonstration de la valeur de cette position.

Elle a sûrement de bonnes raisons d'étudier une telle orientation. Celle-ci est pourtant si incompatible avec les principes régionaux de conservation des emplois, de développement des services, de contrôle sur ceux-ci, que les intervenants régionaux ne peuvent s'en laisser convaincre qui si les avantages dépassaient de loin les inconvénients.

Les responsables de la Régie régionale annonçaient donc hier qu'une étude exhaustive des deux propositions sera faite pendant l'été afin de dégager les bonnes conclusions. C'est un minimum dans les circonstances. Un organisme comme la Régie régionale n'a d'autres droit que celui de bien renseigner sa population avant de procéder à de tels changements.

Il faut maintenant que tout cela se fasse dans la plus grande limpidité, et avec honnêteté. Car il est assez clair qu'elle penche définitivement plus vers la solution d'une entente multi-régionale que d'un contrat avec les cinq services ambulanciers regroupés en Estrie. Sinon, il n'y aura pas tout cet imbroglio autour de la question.

Même en commandant cette étude, la Régie indiquait hier subtilement les points sur lesquels elle fonde ses préférences. Un tableau des forces comparatives des deux systèmes les mettait en perspective. Ainsi on y lit que depuis le 1er mars, la région est desservie par deux services d'appels, ceux regroupés dans la centrale sherbrookoise et ceux de Mégantic, Weedon et Coaticook faisant déjà affaire avec la centrale montérégienne. On y parle d'un service optimum unifié si tous faisaient partie du même service.

De la même façon, ce tableau comparatif fait ressortir des avantages à une centrale unique quant au support à l'appelant, au support aux techniciens ambulanciers, à l'utilisation des ressources, aux communications entre les zones et dans la gestion de la chronométrie des documents. Tout cela semble être basé sur la division du territoire estrien compte tenu de l'absence de Weedon, Mégantic et Coaticook de la centrale de Sherbrooke.

Certains éléments de ces comparaisons se défendent sûrement. Il est certain que les Estriens cherchent aussi à obtenir les meilleurs services possible en cette matière. Mais ces avantages comparatifs restent à être démontrés très clairement. Il faudra de plus relativiser l'importance de chacun des points en regard des capacités et des besoins de la région tout en assurant la qualité des services.

Car, si la Régie régionale a le souci d'une qualité optimum, les intervenants régionaux doivent eux se soucier que l'expertise acquise ne disparaisse pas sans raison valable de la région et que des emplois ne soient pas perdus pour des subtilités.

Transparence et intelligence doivent absolument guider ce dossier jusqu'à la fin.

NDLR: La Tribune publie gratuitement les opinions des lecteurs. Les sujets d'intérêt local ou régional ont la priorité, et nous ne nous engageons pas à publier toutes les lettres reçues. Les lettres doivent être courtes et nous nous réservons le droit de les abrégées. Chaque lettre doit être signée et comporter l'adresse complète de l'auteur avec son numéro de téléphone. Ces renseignements restent confidentiels, seuls les noms de l'auteur et de la ville d'origine apparaîtront dans le journal. Les lettres anonymes comme les lettres injurieuses ne seront pas publiées.

Le rédacteur en chef



TRIBUNE LIBRE

À quoi sert tout cet argent?

M. Lucien Bouchard
Premier ministre du Québec

Loto-Québec verse près de 1 milliard \$ au Trésor québécois. A la suite d'un article paru dans le journal La Tribune jeudi dernier et ayant pour titre l'objet cité en rubrique, je me pose de sérieuses questions quant à la gestion financière du gouvernement.

1- Qu'advient-il de tous cet argent

versé par Loto-Québec au Trésor québécois, soit 982 millions \$ pour l'exercice financier 1996-1997, ce qui représente une hausse de 21% sur les résultats de 1995-1996?

2- Est-ce que cet argent est utilisé pour festoyer pendant que nous, nous devons nous serrer la ceinture?

J'apprécierais que vous puissiez me

donner des réponses claires à ces questions, comme je suis tentée de croire qu'il y a un énorme trou dans la passoire du Conseil du Trésor. Vous ne cessez de répéter qu'il faut couper dans tous les domaines afin de réduire le déficit de la province à zéro pour l'an 2000 et ce, pendant que vous recevez de l'argent à coups de milliard. Pourquoi ne pas vous servir de ces entrées d'argent pour diminuer la dette provinciale?

L'économie n'est certainement pas votre spécialité et ici, je veux vous entretenir des domaines de la santé et de l'éducation entre autres.

Commençons par la santé. Jean Rochon annonce la fermeture d'hôpitaux, la sortie de 3000 malades mentaux des hôpitaux psychiatriques, etc. Il ferme des hôpitaux d'un côté et il accorde des subventions pour la construction de nouveaux établissements et/ou pour la rénovation et l'agrandissement de ceux déjà existants de l'autre.

Et maintenant, parlons de l'éducation. Pauline Marois n'a rien inventé en annonçant la réforme de l'éducation avec le slogan «Prendre le virage du succès». Depuis des mois et des mois, vous ne cessez pas de nous casser les oreilles avec l'économie. Rien de trop beau, madame part en limousine avec chauffeur faire le tour de la province, afin de publier sa carte des commissions scolaires. «Économie, mon œil!»

Vous chantez sur tous les toits qu'il n'y a plus d'argent, mais Madame Marois annonce de son côté, l'implantation des maternelles 5 ans à temps plein afin, semble-t-il d'en arriver à contrer le décrochage scolaire. Cette implantation des maternelles 5 ans à temps plein ne génèrera pas de revenus, mais plutôt engendrera des dépenses, soit par des réaménagements des locaux déjà existants, l'achat de matériel, etc. Il est très facile de gouverner, quand on refille les dépenses aux commissions scolaires, aux municipalités et aux municipalités régionales de comté.

J'ai presque envie de vous aider à faire vos devoirs en matière d'économie. Au lieu de toujours faire payer la note aux gens de la base, soit les infirmières dans le domaine de la santé, le personnel de soutien, autant en santé qu'en éducation, pourquoi ne pensez-vous pas d'aller frapper à la porte d'en haut? C'est là que vous réussiriez à dénicher des fonds qui vous aideraient à renflouer la dette. Je suis convaincue que votre réponse à cette affirmation est déjà trouvée, c'est-à-dire que vous avez coupé vos salaires de 6%, de même que ceux des juges, des médecins... mais qu'est-ce qu'un maigre 6% pour quelqu'un qui gagne au-delà de 100 000 \$ par année?

Il est certain que les activités sociales en font dépenser beaucoup, mais vous pourriez peut-être faire comme nous, c'est-à-dire vous serrer la ceinture. Il y a tellement longtemps que nous, nous sommes obligés d'agir de cette façon, que nous en avons presque le souffle coupé. Un petit secret en passant: nous n'avons pas de limousine, ni de chauffeur, encore moins de serviteur et nous réussissons à vivre heureux quand même. Il est certain que l'on ne réussit pas du jour au lendemain, mais on y arrive en se disant un jour à la fois. Aujourd'hui c'est bien, demain ce sera mieux.

Espérant que vous saurez répondre à toutes mes interrogations, je vous prie d'accepter mes salutations distinguées.

Lise Dumont
Coaticook

Nos aînés ne sont pas des «p'tits vieux»

Nos aînés ne sont pas des «p'tits vieux», encore moins des radoteux. La Collection Le Bel Héritage, initiée par M. René Berthiaume, avec l'appui de la Fédération de l'âge d'or du Québec, en est la preuve.

Dans ces ouvrages, écrits exclusivement par des aînés, ils y racontent leurs précieux souvenirs avec émotion, humour et, il faut le dire, une belle qualité d'écriture.

Il est à souhaiter que ces livres se retrouvent bientôt dans toutes les librairies. Si vous apercevez ces beaux volumes, à la couverture en noir et or, n'hésitez pas à vous les procurer. Vous y passerez des heures de lecture divertissante, touchante et combien enrichissante.

J'ai l'honneur et la joie d'avoir pu-

bli, dans cette collection, à la suite de Nicole de la Chevrotière et Gisèle Guertin.

«Rang VII Ouest», l'ouvrage où je décris les images heureuses de mon enfance, a été lancé le mardi 17 juin à Deauville.

Je remercie tous ceux qui ont contribué à cette réalisation. Merci pour leur présence chaleureuse et leur encouragement. J'en garderai toujours un souvenir ému. Je souhaite succès aux auteurs déjà publiés et à ceux qui suivront.

Longue vie à la collection et aux Éditions Berthiaume.

Florence Biron-Roy
Deauville

HOMMAGE

Le départ d'un grand Estrien

Jean Mercier, le bon pasteur, le professeur, l'historien, le toponymiste n'est plus. L'abbé Jean Mercier, né à Saint-François-d'Assise de Beauville le 20 janvier 1920, est décédé le mardi 10 juin dernier à l'âge de 77 ans. Fils d'Adolphe Mercier et Marie-Louise Roy, il était le septième d'une famille de 11 enfants.

Après des études classiques au Séminaire de Sherbrooke, il était ordonné prêtre par Monseigneur Philippe Desranleau le 22 mai 1948. Il avait célébré son 49e anniversaire de sacerdoce le 22 mai dernier.

Sa carrière d'enseignant s'est poursuivie pendant plus de trente ans. D'abord au Séminaire de Sherbrooke après son ordination; un peu plus tard, on le retrouve principal de l'École normale des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, et plus tard, professeur d'histoire au service de la Commission scolaire régionale de l'Estrie et de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke.

Durant ses 49 années de sacerdoce, en plus d'être chapelain à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous de Sherbrooke, il a été vicaire dominical pendant près de 20 ans à Saint-Louis-de-France d'East Angus et à Saint-Stanislas d'Ascot Corner. De 1982 à 1988, il acceptait la cure de Saint-Claude dans le comté de Richmond.

Durant son terme de professorat au Séminaire de Sherbrooke, il a été inscrit à l'Université de Montréal en histoire; il a obtenu un baccalauréat puis une licence de cette institution. Il a été, à la suite de Monseigneur Maurice O'Bready qui lançait le terme Estrie en 1946, le propagandiste de ce terme qui est aujourd'hui accepté partout. J'ai eu l'occasion, comme ami personnel, de travailler et avec Mgr O'Bready et avec l'abbé Mercier, pour faire accepter et reconnaître officiellement ce terme, non seulement par l'Académie canadienne française, mais par le gouvernement du Québec également.

J'ai beaucoup appris de l'abbé Mercier. Nous

avons travaillé ensemble durant de nombreuses années et j'ai été témoin de son dévouement inlassable à la cause du fait français, de la retranscription et aussi de la toponymie. J'ai été membre du comité de toponymie pendant 30 ans; nous avons suggéré près de 300 noms de rues à Sherbrooke, nouvelles rues qui ont été inaugurées durant les termes des maires Armand Nadeau, Marc Bureau, Jacques O'Bready pour ne nommer que ceux-là.

L'abbé Jean Mercier était un prédicateur renommé et recherché. Il a été un bon pasteur; à Saint-Claude, il avait retrouvé sa Beauce natale. C'est là d'ailleurs qu'il a choisi d'être inhumé.

Il a aussi été présent à tous les membres de sa famille qu'il aimait beaucoup. Ses frères, ses sœurs, c'étaient des personnes bien importantes pour lui.

Atteint du diabète il y a plusieurs années, il devait subir l'amputation d'une jambe, ce qui a restreint son zèle apostolique et son activité pastorale. Il en a bien souffert, j'en ai été témoin. Il aurait souhaité pouvoir continuer encore longtemps de prêcher l'Évangile et de travailler à étendre le règne du Christ. Les dernières années de sa vie ont été pénibles, non seulement il a souffert physiquement mais aussi normalement.

Dans la cathédrale Saint-Michel le vendredi 13 juin dernier, Son Excellence Monseigneur André Gaumond a fait son éloge en y prononçant l'homélie de circonstance. Il était entouré de 75 prêtres confrères qui sont venus lui rendre un dernier hommage. Tel qu'il en avait manifesté le désir, il a été inhumé dans le cimetière paroissial à Saint-Claude et sur sa pierre tombale, on peut lire: Jean Mercier, pasteur à Saint-Claude, 1982-1988 et tout au bas: Beau ce pays.

L'abbé Mercier a reçu tout au cours de sa carrière plusieurs témoignages d'appréciation dont celui de membre honoraire à vie de la Société Saint-Jean Baptiste du diocèse de Sherbrooke, membre de l'Ordre de la Fidélité française du Conseil de la vie française en Amérique et également il a reçu le prix



L'abbé Jean Mercier

La Tribune, de la Société d'histoire de Sherbrooke. Toutes ces marques d'appréciation et de reconnaissance lui ont bien fait plaisir dans le temps et il les a acceptées au nom de tous ceux avec qui il a travaillé et collaboré tout au cours de sa carrière.

Nous gardons un excellent souvenir de ce bon ami qui est allé chercher la récompense qui lui a été promise et pour laquelle il a tant travaillé.

Jean Mercier, un personnage fort sympathique, un bon prêtre, un bon pasteur, un bon ami! Salut Jean, jamais nous ne t'oublierons!

Marcel Bureau, directeur général
S.S.J.B. de Sherbrooke

ADMINISTRATION	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE
Raymond Tardif Président et éditeur	René Morin Vice-président Finances et administration	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Adjoint au directeur
					Michel Poulin Adjoint au directeur et responsable de la promotion
					René Bélliveau Directeur
					André Roberge Michel Doyon Adjoints au directeur
					André Corriveau Contrôleur
					Julienne Poulin Gérante du crédit
					André Custeau Directeur
					Serge Nadeau Adjoint au directeur

Les Faucheurs de marguerites honorent les pionniers

□ Des médailles à Donat Vachon et Philippe Bernier, en plus d'une grande exposition d'avions à l'aéroport de Sherbrooke

Michel RONDEAU

Sherbrooke

S'il trouve scandaleux qu'au Québec, on porte si peu attention au patrimoine de l'aviation, le président et initiateur des Faucheurs de marguerites de Sherbrooke, Gilles Boulanger, et son organisme donnent à tout le moins le ton.

Les Faucheurs de marguerites, qui regroupent des propriétaires d'avions de loisir, organisent depuis 1995 un événement qui réunit les propriétaires d'avions et qui s'ouvre de plus en plus au public.

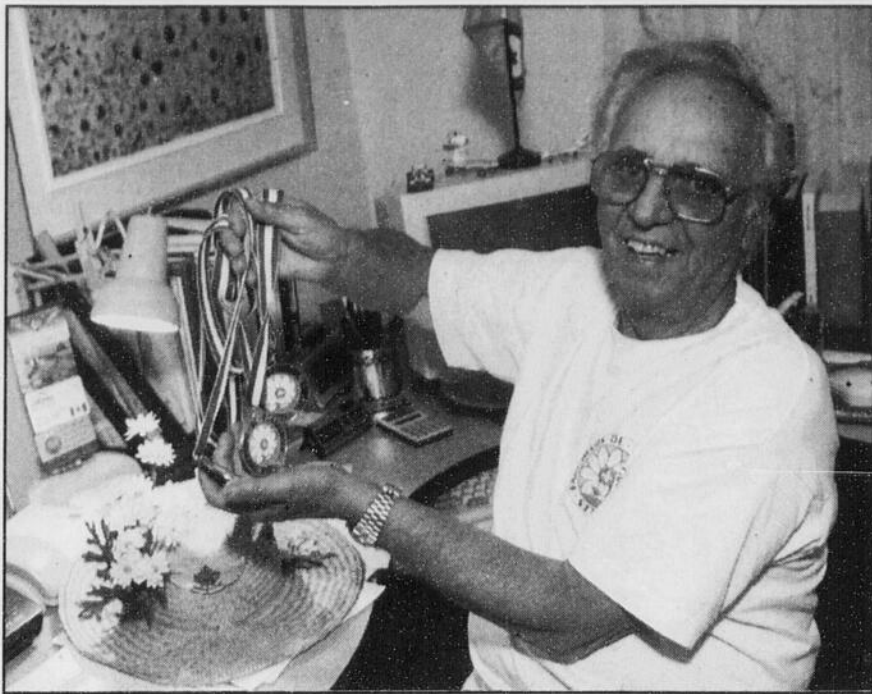
«Il ne s'agit pas d'un spectacle aérien», note le président, mais bien d'une grande exposition de 500 à 600 avions que le public peut voir à l'aéroport de Sherbrooke au cours de la fin de semaine des 27, 28 et 29 juin. Le vendredi, l'événement se déroulera de midi à 18 heures. Le samedi et dimanche, ce sera de 8 à 18 heures.

Ces appareils de loisir, la plupart d'un poids inférieur à deux tonnes -il s'en trouve de 200 ou 300 livres- arrivent de partout au Québec, de l'Ontario, des Maritimes, de la Nouvelle-Angleterre. C'est le rendez-vous des amateurs de vol. De quoi se rincer l'oeil pour le public tout en faisant un pique-nique.

Des séminaires, des conférences, des ateliers, des forums sont aussi accessibles. Il en coûte 5 \$ pour entrer à l'aéroport et toutes les activités sont ensuite gratuites.

C'est aussi l'occasion, relate M. Boulanger, pour les Faucheurs de marguerites d'honorer des personnes qui ont fait leur marque dans le domaine de l'aviation.

«Nos pionniers sont connus ailleurs, mais pas au Québec», déplore le président. Cette année, l'organisme remettra deux marguerites honoris causa, des médailles d'honneur: l'une samedi à 17 heures, à M. Donat Vachon, 97 ans, l'un des quatre frères Vachon, à qui



Le président et principal initiateur des Faucheurs de marguerites de Sherbrooke, Gilles Boulanger, annonce la remise de médailles et d'un trophée importants lors de l'événement de fin de semaine, où du vendredi au dimanche, seront rassemblés de 500 à 600 avions de loisir à l'aéroport de Sherbrooke.

l'on doit la conquête du Grand Nord, souligne Gilles Boulanger. L'autre médaille ira à Philippe Bernier, aviateur de l'aviation royale canadienne dans les années 1930, qui a été instructeur à la Elementary Service Training School, de Windsor, au Québec, où l'on venait des quatre coins du Commonwealth pour s'entraîner. Il a aussi piloté des appareils pendant cinq ans en Angleterre. Par la suite, on l'a connu comme maire de Drummondville et instructeur d'une école de pilotage.

Une surprise attend les participants dimanche, 14 heures, car on dévoilera alors le nom du récipiendaire du trophée Lucien-Beaulieu, du nom du fondateur du Club d'aéronefs expérimental de Sherbrooke, décerné pour la meilleure construction amateur.

La nouveauté cette année, ajoute Gilles Boulanger, c'est qu'on remettra deux marguerites «Génie» à des personnes qui se sont fait connaître dans des domaines techniques. Une première sera offerte à M. Jean-Eudes Potvin, de Delisle, au Lac-Saint-Jean, qui s'est démarqué dans la confection de l'avion Cadi, un avion sorti de sa manufacture.

Le deuxième «Génie» sera décerné à M. Gérard Racicot, de Valcourt, pour la compagnie Valmécot, qui conçu et fabriqué l'avion Seabow Paracutes Motorisés.

M. Boulanger ne veut pas passer sous silence l'appui du comité administratif de l'aéroport de Sherbrooke à l'organisation des Faucheurs de marguerites, ainsi que le travail important d'une cinquantaine de bénévoles tous les jours de l'événement.

DE PLUS EN PLUS DE GENS
FONT CONFIANCE À
AUDIOTEC

M. MICHEL
FUGÈRE
dir. Banque Laurentienne
« J'ai une clientèle
qui exige service
et disponibilité.
Avec Audiotec,
je me sens
en confiance. »



StarTAC^{MC}

EN
LOCATION-
ACHAT

À PARTIR DE

24⁹⁵

AUDIOTEC
RÉCIPiendaIRE

- 1^o Graham — Excellence plus : courtoisie, qualité de l'information, service après-vente
2^o Graham — Meilleure augmentation des résultats d'activation
3^o Graham — Client mystère

AUDIOTEC

AGENT AUTORISÉ
2378, rue King Ouest,
Sherbrooke
(Voisin du Harvey's)

562-9262

Bell Mobilité

32840

SEARS

Déjouez

la TPS et

la TVP*



et quantité de bons achats

POUR **TOUS** CES ARTICLES À PRIX COURANTS: MEUBLES^{††}, ENSEMBLES MATELAS ET SOMMIER, TAPIS D'APPOINT ET GROS APPAREILS MÉNAGERS KENMORE^{MD} **OU**, AVEC LA CARTE SEARS, PAS DE PAIEMENT AVANT 1 AN[†]

PAS D'ACOMPTÉ PAS D'INTERVENTION D'UN TIERS POUR LE CRÉDIT PAS D'ACHAT MINIMUM

*Déjouez la TPS et la TVP sur tous ces articles à prix courants: meubles^{††}, ensembles matelas-sommier, tapis d'appoint et gros appareils ménagers Kenmore^{MD} (sauf ceux d'édition spéciale). Sears déduira un montant équivalent à la TPS et à la TVP du total de vos achats. L'offre s'applique à la marchandise en stock dans les magasins Sears seulement.

Ne comprend pas les frais de livraison, d'installation ou de contrat d'entretien.

[†]Pas de paiement avant juillet 1998 pour tous ces articles à prix courants ou soldés: meubles^{††}, ensembles matelas-sommier, tapis d'appoint et tous les gros appareils ménagers, sur approbation du crédit avec la carte Sears. Les taxes et tous les autres frais applicables doivent être payés au moment de l'achat. Cette offre prend fin le dimanche 20 juillet 1997. Renseignez-vous! Ces 2 offres ne s'appliquent pas aux articles soldés de nos Centres de liquidation ni aux achats par catalogue. ^{††}R/01 Ameublement; sauf meubles de patio et pour bébé.

OFFRE DE TPS-TVP EN VIGUEUR JUSQU'AU MARDI 1^{er} JUILLET 1997

06500 Copyright 1997, Sears Canada Inc.

SEARS
Attendez-vous à plus

32880

La qualité des soins prodigués aux personnes âgées dans les foyers privés opérant sans permis

Une recherche livre un constat encourageant

Karine TREMBLAY

Sherbrooke

Pour améliorer la qualité des ressources d'hébergement pour personnes âgées qui opèrent sans permis, le milieu a davantage intérêt à se doter de programmes de formation et d'encadrement pour le personnel plutôt que d'insister sur l'obtention d'un permis officiel.

C'est ce qui ressort d'une vaste étude réalisée en Estrie par le Centre de recherche de l'Institut de gériatrie universitaire, qui visait à démystifier la qualité des soins prodigués aux personnes âgées en perte d'autonomie dans les milieux privés ne détenant pas de permis, lesquels constituent 60 % des lieux d'hébergement pour personnes âgées.

Cette recherche, menée auprès de 88 ressources d'hébergement pour personnes âgées, tant publiques que privées, s'intéressait à l'aménagement et la sécurité des milieux, les dimensions physiques et psychologiques des soins et au respect des personnes âgées hébergées.

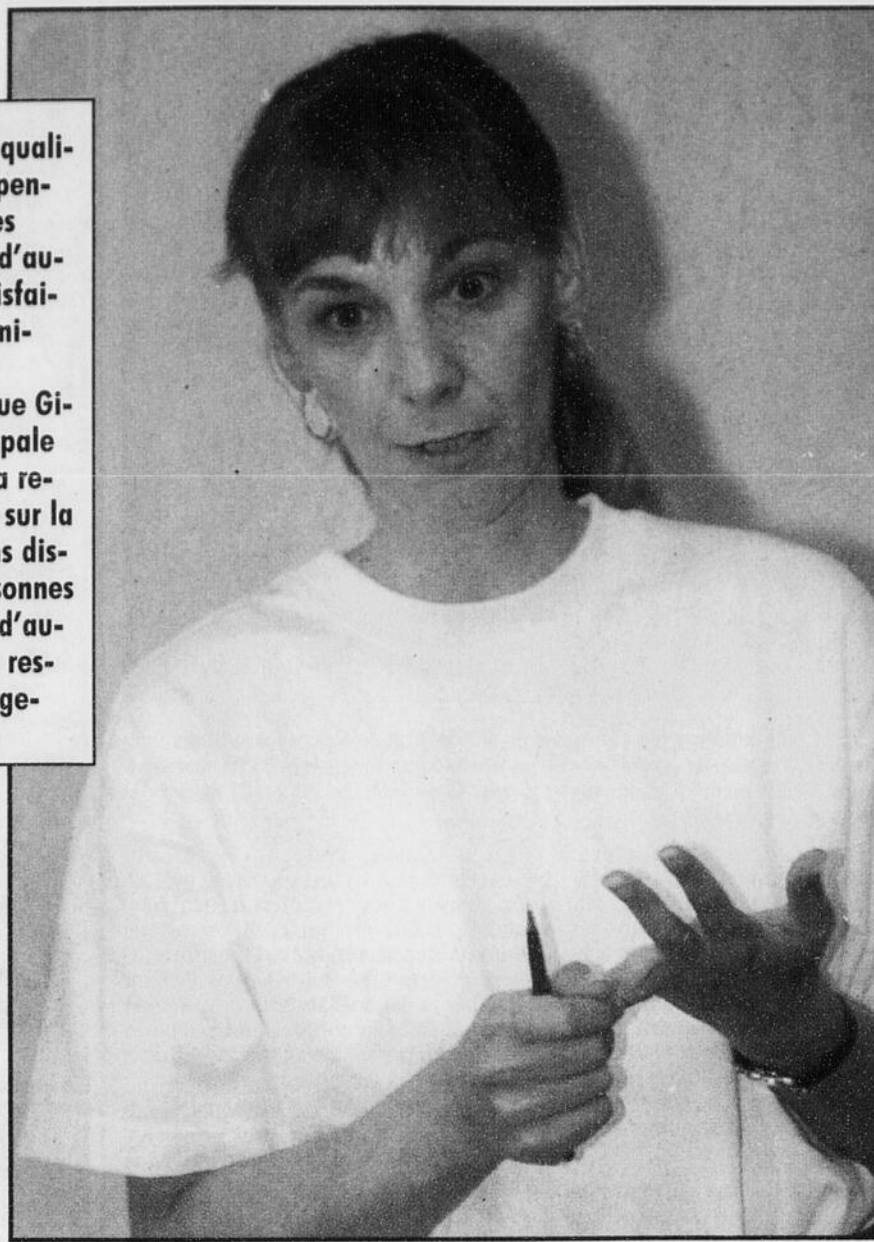
Les conclusions auxquelles on est parvenu sont, somme toute, encourageantes, dans la mesure où les soins prodigués aux personnes âgées sont en général de bonne qualité, indépendamment du secteur, privé ou public, de l'établissement dans lequel elles se trouvent. Et là où il y a des lacunes, il semble possible d'améliorer la situation.

Des cas isolés

«Certains reportages d'horreur sur les établissements privés avaient de quoi inquiéter quant à la sécurité et aux conditions de vie des personnes âgées se trouvant dans ces milieux. Or, notre recherche démontre que ce sont là des cas isolés, qui existent, certes, mais qui ne constituent pas la majorité», indique Gina Bravo, professeure à la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke et chercheuse au Centre de recherche de l'Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke.

De fait, 7 % des ressources d'hébergement privées dispensent des soins nettement inadéquats et, dans la plupart des cas, ce sont de petites maisons d'hébergement qui comptent moins de 10 personnes âgées. Ces résidences, qui sont généralement

«En général, la qualité des soins dispensés aux personnes âgées en perte d'autonomie est satisfaisante dans les milieux privés et publics», explique Gina Bravo, principale chercheuse de la recherche portant sur la qualité des soins dispensés aux personnes âgées en perte d'autonomie par les ressources d'hébergement en Estrie.



Imacom-Daguerre, René Marquis

les plus pauvres en personnel qualifié ou expérimenté, sont, paradoxalement, celles où on trouve le plus de personnes âgées présentant de sérieux troubles cognitifs. On parle d'un pourcentage atteignant 52 %, comparativement aux plus grands centres, qui en hébergent 39 %.

«Ce sont donc des besoins de formation et d'encadrement des ressources humaines qui se font sentir, afin de disposer de personnel qualifié, capable de répondre aux besoins des personnes âgées», précise Mme Bravo.

D'autre part, il a été démontré que le respect des droits et la situation financière n'étaient pas du nombre des problèmes relevés dans l'étude. «En fait, je pense que, d'une façon extraordinaire, les gens se débrouillent avec ce qu'ils ont, dans le souci du bien-être des personnes qu'ils hébergent», note Mme Bravo.

Il se trouve cependant quelques faiblesses dans le milieu, surtout en ce qui a trait à la dimension psychosociale des soins prodigués, qui est parfois négligée. Ce point est d'autant plus important à améliorer que les résidences pour personnes âgées sont des milieux visant à recréer une ambiance chaleureuse, où la communication et le contact humain doivent prévaloir.

Améliorations possibles

Les résultats de la recherche dirigée par Mme Bravo ouvrent grande la porte sur les différentes possibilités à envisager dans un contexte où le vieillissement de la population et le désengagement de l'État rendent nécessaire la restructuration des services offerts aux personnes âgées.

«Nous avons bon espoir d'améliorer la situation, indique Mme Bravo. Dès l'automne, nous rencontrerons les ressources d'hébergement qui présentent un certain niveau de risque pour discuter avec elles des solutions possibles et des changements à envisager. Nous pensons que nous aurons une bonne collaboration de leur part, surtout si l'on se fie à leur taux de participation lors de notre étude, qui a dépassé toutes nos attentes: aucune ressource d'hébergement approchée n'a refusé de se prêter à la recherche! Cela témoigne de leur désir de collaboration.»

«Des pistes pour orienter» les gestes à venir

Sherbrooke (KT)

«Non seulement cette étude dresse le portrait de la situation, mais elle nous donne des pistes pour orienter nos actions», dit une intervenante du milieu, au terme de la présentation des résultats de la recherche dirigée par Mme Gina Bravo, qui porte sur les soins prodigués aux personnes âgées dans les milieux d'hébergement privés.

Cette enquête arrive à point, à ce qu'il appert, dans un contexte où virage ambulatoire et coupures budgétaires donnent le ton à l'incertitude qu'on retrouve dans le domaine de la santé.

L'une des réalités mises en lumière par la recherche est la lourdeur de la clientèle des institutions d'hébergement pour personnes âgées. Celle-ci se traduit par les importants troubles cognitifs que présentent un nombre grandissant de personnes âgées en perte d'autonomie.

Alourdissement continu

Et, suivant la tendance, ce phénomène va en s'accroissant. «On ne peut pas passer à côté: le milieu fait face à un alourdissement continu de la clientèle des personnes âgées», dit Aline Emond, coordonnatrice à la Régie régionale de la santé publique.

Cet état des choses rend encore plus préoccupante la situation de certaines résidences d'hébergement privées qui ont été moins bien cotées quant aux soins qu'elles prodiguent.

En effet, si la plupart ont obtenu de bons résultats, il reste que 28 % des résidences privées de petite et de moyenne taille n'offrent pas à leur clientèle l'entière qualité des soins qu'elle devrait recevoir, faute de ressources humaines qualifiées.

«Il va falloir s'organiser en conséquence et ce sont sans doute les CLSC qui sont davantage en mesure d'offrir des services qui viendront compléter les soins prodigués par les ressources d'hébergement», mentionne Mme Emond.

Ceci par les services de maintien des soins à domicile, qui seraient sans doute l'une des options à envisager pour pallier les lacunes du personnel, qui n'est pas toujours formé ou expérimenté pour répondre aux besoins des personnes âgées hébergées dans les petits centres.

«D'autant plus que les petites ressources d'hébergement sont, en fait, des domiciles», précise Gina Bravo.

Celle-ci envisage déjà d'autres études qui viendront compléter celle qu'elle vient de terminer. Ceci afin d'agir efficacement en offrant des outils d'intervention adéquats aux maisons d'hébergement.

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

ORDINATEUR IBM AU PRIX INCROYABLE !

NE TARDEZ PAS !
SEULEMENT 10 PAR MAGASIN !

Imprimante couleur
BJC240 Canon
comprise !

IBM

ORDINATEUR APTIVA F32*

Intel
Pentium
133

Mémoire
vive de
14 Mo

Disque
dur de
1,2 Go

CD-ROM
à 6
vitesses

Modem
28,8

PRIX DE L'ENSEMBLE

1799\$

37214/29640

*Offert en français seulement

GRATUIT

Canon
IMPRIMANTE
COULEUR
BJC240 DE 360
POINTS/POUCE

- Couleur de qualité photographique
- CD-ROM Canon Creative 2.0 compris
- Ligne d'assistance téléphonique sans frais 24 heures sur 24 34694

À L'ACHAT DE CET ORDINATEUR IBM !



SHERBROOKE
3325, BOUL. PORTLAND
COMMANDES PAR
TÉLÉPHONE : (819) 562-1966
TÉLÉCOPIEUR : (819) 562-8338

LOUEZ À PARTIR DE 65 \$/MOIS

HEURES D'OUVERTURE :
LUN. À VEN. 8 h à 21 h
SAMEDI 9 h à 17 h
DIMANCHE 11 h à 17 h

SITE WEB
http://www.bureauengros.com

Bureau en gros est fier de commander les Jeux olympiques spéciaux



ENTREPRISE™ et ENTREPRISE PLUS sont des marques de commerce de Bureau en gros limitée.

BUREAU EN GROS® Bureau en gros limitée Les articles peuvent varier des illustrations. ©The Business Depot Ltd. 1997